

GUIDE DE LOCATION

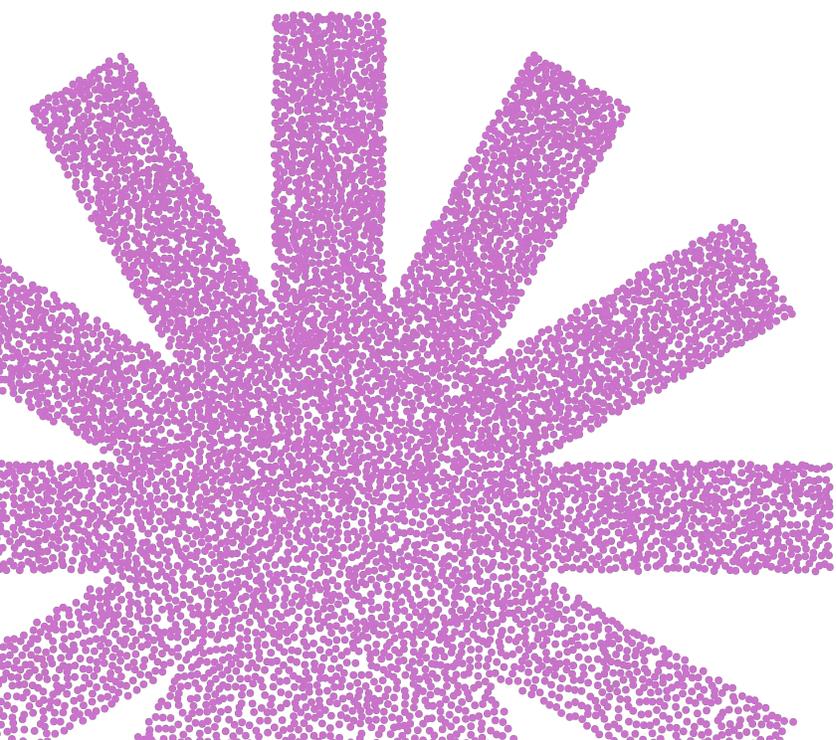


**CENTRE DE
CRÉATION**

Boisbriand

TABLE DES MATIÈRES

3	Bienvenue au Centre de création Boisbriand
5	Salle de spectacle
7	Salle de répétition
8	Tarifification
9	Horaire / Technique et logistique
10	Services
12	Accessibilité et autres informations
13	Santé et sécurité
14	Aide-mémoire
16	Vous rendre au Centre de création Boisbriand
17	Fiche technique
21	Configuration de la salle (à l'italienne)
22	Coordonnées





BIENVENUE AU

CENTRE DE CRÉATION

Boisbriand

Un peu d'histoire

En 2016, le Petit Théâtre du Nord a vu l'opportunité de transformer l'église Notre-Dame-de-Fatima en Centre de création et a fait appel à ses partenaires, notamment aux scénographes de Go Multimédia, afin d'élaborer un projet et de le présenter à la Ville de Boisbriand. Cette dernière a répondu favorablement au projet. À l'été 2017, l'annonce a été faite de façon officielle. C'est en 2020 que le Centre de création Boisbriand (CCB) a vu le jour, permettant ainsi au Petit Théâtre du Nord d'avoir un lieu permanent. Ce nouveau lieu polyvalent a permis à l'organisme de poursuivre son activité principale, soit la création d'une production estivale annuelle, en plus du développement d'une seconde production, hivernale cette fois, et ce, de façon récurrente, tout en instaurant des ateliers de recherches et de créations avec les auteurs des productions futures.

La gestion de cette nouvelle infrastructure culturelle demeure ainsi un point essentiel dans le développement professionnel et identitaire du Centre de création Boisbriand.

LE CENTRE DE CRÉATION

Avec plus de 25 ans d'expérience, le Petit Théâtre du Nord était l'institution toute désignée pour assurer la gestion optimale, c'est-à-dire; favoriser la synergie entre les principaux intervenants du secteur culturel de la MRC Thérèse-De Blainville, encourager une réflexion collégiale sur les diverses activités proposées aux citoyens de la région et enfin, assurer une diversité de services et d'offres culturelles en respect avec l'écologie du milieu culturel.

Le Centre de création Boisbriand souhaite favoriser la rencontre des spectateurs et des artistes dans un cadre performant et invitant.



UN GUIDE DE LOCATION

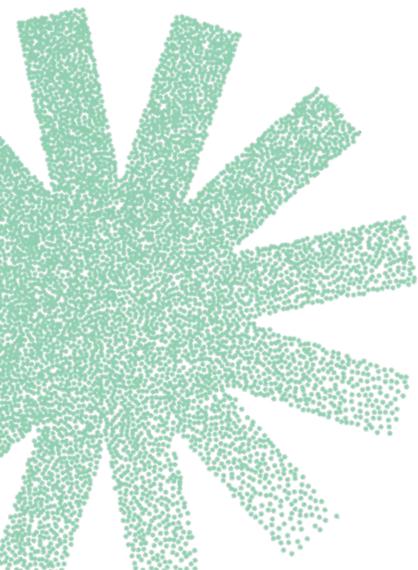
pour vous accompagner dans l'organisation de votre événement

Ce guide de location est conçu pour faciliter la planification de votre événement au Centre de création. Vous y trouverez des informations pertinentes sur chacun des espaces offerts en location, les services proposés, la logistique et les équipements techniques.

Étapes à suivre pour effectuer une location :

- 1- Demander la disponibilité de la salle pour votre événement et partagez-nous vos besoins en complétant notre formulaire de location grâce au lien suivant : <https://urlz.fr/pJs8>
- 2- Planifier un rendez-vous téléphonique avec notre directeur technique pour discuter de vos demandes techniques afin d'obtenir une soumission sur mesure pour vous!
- 3- Prendre connaissance du guide de location, du contrat et de la fiche technique qui vous sera acheminé.
- 4- Signer le contrat pour officialiser la location.
- 5- Respecter les échéanciers mentionnés dans les documents ci-bas pour fournir : paiements, horaire, besoins techniques supplémentaires

N. B. La location du Centre de création est réservée à des projets à visée artistique ou corporative. Pour des locations récréatives ou familiales, veuillez contacter le service des loisirs de la ville de Boisbriand.





SALLE DE SPECTACLE

Notre salle complètement neuve vous offre différentes configurations possibles, transformant cette «boîte noire» au gré de votre créativité tout en assurant un caractère intime aux activités que vous y tenez. Un souci particulier a été porté à l'acoustique de cette salle, ce qui vous assure une belle qualité sonore lors de votre location.

Capacité : 173 personnes en version italienne standard. (La capacité est à revoir selon le type de configuration choisi)

Dimension de la scène en mode standard : 28' de large (excluant les coulisses) et 20' de profondeur (sans arrière-scène)



Espaces inclus :

- Foyer
- Billetterie
- Toilettes au sous-sol et mobilité réduite au rez-de-chaussée
- Salle de spectacle
- Loge
- Salon vert
- Arrière-scène

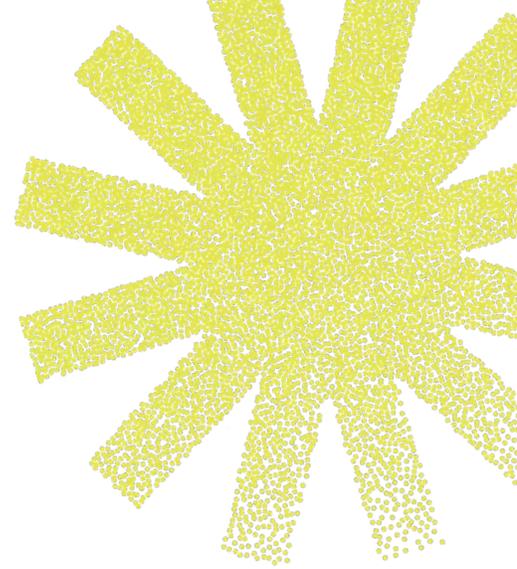
Services inclus :

- Location de la salle pour une période de 8 heures maximum excluant une pause repas d'une heure obligatoire.
- Directeur technique pour la durée de la location
- Équipement technique de base (son et éclairage général)
- Gérant de salle (durée de 4 h)
- Montage et démontage

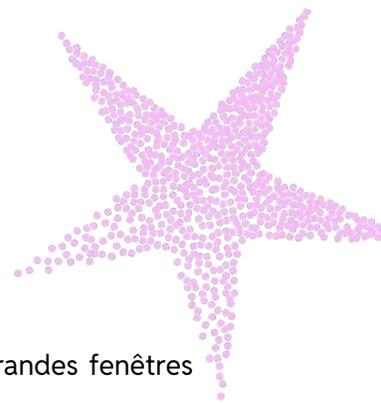
Services exclus :

- Équipement technique supplémentaire : écran, projecteur vidéo, machine à fumée
- Régisseur
- Service de bar
- Journée supplémentaire de montage ou de répétition
- Frais supplémentaires de deuxième représentation dans la même journée
- Personnel additionnel pour le service, la vente de produits dérivés

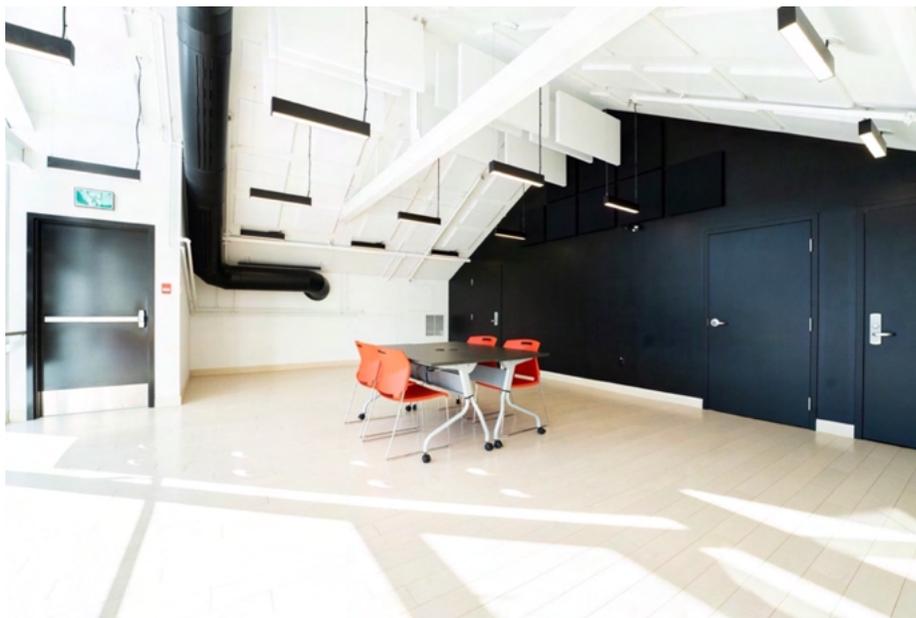
*** Ces ajouts à votre location demeurent disponibles moyennant des frais supplémentaires. ***



SALLE DE RÉPÉTITION



Notre salle de répétition se situe dans la mezzanine du Centre de création. Ses grandes fenêtres donnent accès à une luminosité incroyable qui rend le tout inspirant et invitant. Nous sommes bien loin des salles de répétitions noires sans fenestrations! Que ce soit pour des répétitions de théâtre, des réunions, des lectures de projet ou autres, cet espace est parfait pour vous. Il est à noter que cette salle convient particulièrement aux groupes restreints.



Dimensions : 24' de profondeur par 16 1/2' de largeur

Hauteur : 7' 7"

Espaces inclus :

- Toilettes du sous-sol et toilette pour mobilité réduite au rez-de-chaussée
- Salle de répétition

Services inclus :

- Internet Wifi
- Tables de travail
- Chaises de travail
- Lutrins au besoin



TARIFICATION

Salle de spectacle

Selon votre évènement, le Centre de création Boisbriand peut vous accueillir pour vos spectacles de musique, de chant, de danse, d'humour ou de théâtre. D'un point de vue plus corporatif, il peut également vous recevoir pour des conférences ou encore des présentations importantes devant votre équipe!

En nous fiant à vos besoins, nous établissons la liste du matériel ainsi que le personnel professionnel requis pour votre location et érigeons une soumission sur mesure pour vous! Une journée type de location est calculée sur une période de huit (8) heures.

Spécificités

- En aucun temps, une journée de location ne peut compter plus de 12 heures consécutives.
- Heures supplémentaires : heures ajoutées en dehors des huit (8) heures de location de base. N.B. : Les heures ajoutées en dehors des huit (8) heures prévues de location seront facturées au client au tarif horaire de 150 \$/H pour la salle de spectacle (facturé à l'heure près) + 30 % du salaire horaire du personnel sur place.
- Les locations doivent se faire entre 7 h et 23 h 30 seulement.

Salle de répétitions

Location corporative & artistes amateurs

Tarif en semaine du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 30 : **20 \$/h** (pas d'heure minimum)

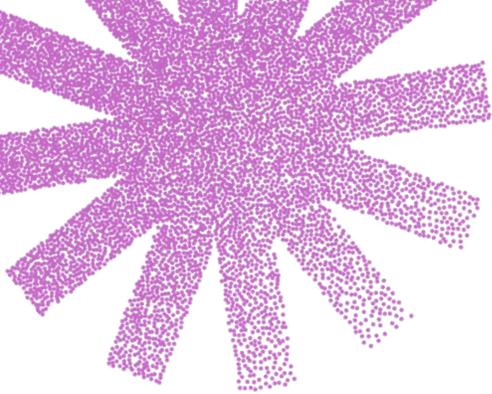
Tarif pour les soirs & fin de semaine : **32 \$/h** (3 h minimum)

Location de projets artistique/résidence

Tarif en semaine du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 16 h 30 : **15 \$/h** (pas d'heure minimum)

Tarif pour les soirs & fin de semaine : **32 \$/h** (3 h minimum)

Prenez note que ces tarifs seront revus à compter du 1^{er} janvier 2025.



HORAIRE

Période de location

Le locataire a accès aux lieux loués pour la période déterminée, sous la rubrique « horaire de location » du contrat de location. Les heures de location déterminées par la période de location sont en temps continu, incluant les heures de repas des techniciens. En aucun cas, une journée de location ne peut compter plus de 12 heures consécutives. Les locations doivent se faire entre 7 h et 23 h 30 seulement. Le locataire doit faire parvenir l'horaire final de travail au directeur technique, au moins un mois avant la tenue de l'événement.

TECHNIQUE ET LOGISTIQUE

Montage et démontage

Le montage et le démontage (de même que les préparatifs, les répétitions, les installations de décors) doivent être effectués durant les heures de location convenues. Seuls les techniciens du CCB sont autorisés à travailler sur la scène à moins d'une entente prise au préalable. Le locataire doit remettre les lieux loués selon la disposition originale et replacer tout le matériel utilisé lors de son événement. Le locataire doit repartir avec tout son matériel à la fin de l'événement. Des frais supplémentaires de 100 \$ par jour seront facturés pour l'entreposage de matériel non récupéré.

Loges

L'accès aux loges et à la scène est strictement réservé aux personnes impliquées directement dans le spectacle.

Décors

Le CCB se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout décor, accessoire ou équipement technique qui n'est pas conforme aux normes ou jugé dangereux. Aucun produit inflammable ne peut être utilisé



dans les espaces du CCB. Tous les éléments de décor ainsi que tous les tissus décoratifs doivent être ignifugés et conformes aux exigences de la norme CAN/ULC-S109.

Captation vidéo

Toute captation vidéo doit faire l'objet d'une autorisation par le Directeur technique du CCB.

SERVICES

Visite des lieux

Sur rendez-vous, il est possible de venir visiter les lieux. Voici les deux (2) types de visites :

- **Visite express** : Elle permet de faire un rapide tour d'horizon des lieux afin de découvrir l'ambiance, les installations et la configuration du bâtiment.

Après avoir validé la faisabilité de votre événement et obtenu le rendez-vous téléphonique avec le directeur technique :

- **Visite technique** : Cette visite, d'une durée maximum d'une heure, vous permet de valider ou tester vos besoins avec notre directeur technique par exemple; prise de mesure pour vos décors, ou toutes autres questions liées aux éléments techniques nécessaires pour la réalisation de votre événement (fonctionnement du système de son, de l'écran, etc.)

Toutes visites supplémentaires au Centre de création seront à la charge du client.

Bar

Uniquement disponible lors de la location de la salle de spectacle ou salle de répétition en mode accueil de public.

Tarif pour un maximum de 4 heures d'utilisation : **150 \$***

*Heures supplémentaires : les heures ajoutées en dehors des 4 heures prévues, seront facturées à 50 \$/h.

Espace et matériel inclus dans une location du bar

- Espace frigo
- Machine à glaçons
- Machine à café
- Lave-vaisselle
- Utilisation de verres Ecocup.

Exclusion

*Le locateur doit obtenir lui-même un permis de réunion, en acquitter les frais et le transmettre au directeur technique pour vendre ou servir des boissons alcoolisées. *

Entretien

Le CCB est responsable de l'entretien ménager de la salle de spectacle, du foyer et des loges. Toutefois, le locataire est responsable de la propreté de la scène tout au long de la période de location. Une malpropreté excessive des lieux durant et à la suite de la période de location peut entraîner des frais additionnels pour le locataire.

Billetterie

Notez qu'aucune plateforme de billetterie du CCB n'est disponible pour un événement de location. Vous devez planifier la vente de vos billets, le cas échéant. Plusieurs plateformes en ligne sont disponibles. Vous devez respecter la capacité de la salle et assurer le calcul du nombre de spectateurs lors de l'évènement. * *Les sièges et les rangées ne sont pas numérotés.*



ACCESSIBILITÉ ET AUTRES

Stationnement

Le stationnement est accessible par l'avenue Adrien-Chartrand et la rue De Boisbriand. Le stationnement est gratuit. Deux places sont réservées pour des clients à mobilités réduites.

Borne de recharge

Deux (2) bornes de recharge de niveau 2 pour les véhicules électriques sont disponibles dans le stationnement du Centre de création Boisbriand.

Accès pour personnes à mobilité réduite

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un emplacement spécifique et sécuritaire dans la salle est prévu pour les personnes en fauteuil roulant. Il est essentiel de respecter l'assignation de ces places et d'informer le ou la responsable du service à la clientèle des besoins particuliers avant la tenue de l'événement.

Environnement sans fumée

Il est interdit de fumer, de vapoter ou de consommer du cannabis dans tous les locaux et la salle de spectacle du CCB. (9 mètres)

Assurances

Pour la durée de la location, le locataire doit se prévaloir d'une assurance à ses frais couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autre. Le CCB n'est pas responsable des vols, des pertes ou des dommages pouvant survenir lors de la période de location.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le locataire et le CCB s'engagent à prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé et assurer la sécurité des personnes travaillant au lieu d'installation scénique du spectacle, et de se conformer aux règles en vigueur en matière de santé et de sécurité au travail. De manière plus particulière, lors des quarts de travail de montage et de démontage, les partis s'engagent à faire en sorte que leurs préposés, employés, invités ou toute personne sous leur responsabilité respective, portent les équipements de protection individuelle suivants : chaussures avec embouts d'acier, pantalon long et, lorsque nécessaire, le casque de sécurité et les lunettes de protection.

Si le locataire souhaite fournir ses propres techniciens, il s'engage à le faire avec des personnes compétentes et professionnelles. Le directeur technique se réserve le droit de vérifier et valider les compétences des techniciens. Si ces derniers ne rencontrent pas les normes de l'industrie, ils seront remplacés, et ce, à la charge du locataire.

Travail au débarcadère

Avant le déchargement et le chargement d'un camion, les techniciens s'assurent :

- Que le moteur du camion est coupé de façon à ne pas être exposé aux émissions de monoxyde de carbone;
- Qu'une personne connaissant le plan de chargement soit présente avant de commencer à décharger ou à charger la boîte du camion.

AIDE-MÉMOIRE

Vous souhaitez planifier une location en nos murs? Voici les tâches dont vous devez vous acquitter pour maximiser votre expérience et réaliser votre évènement avec succès!

<u>Tâches</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Fait (✓)</u>
Remplir notre formulaire de location grâce au lien suivant : https://urlz.fr/pJs8		
Planifier un rendez-vous téléphonique avec notre directeur technique pour obtenir une soumission sur mesure.		
Prendre connaissance du guide de location, du contrat et de la fiche technique qui vous sera acheminé.	Sur réception	
Signer le contrat pour officialiser la location.	Sur réception	



AIDE-MÉMOIRE (suite)

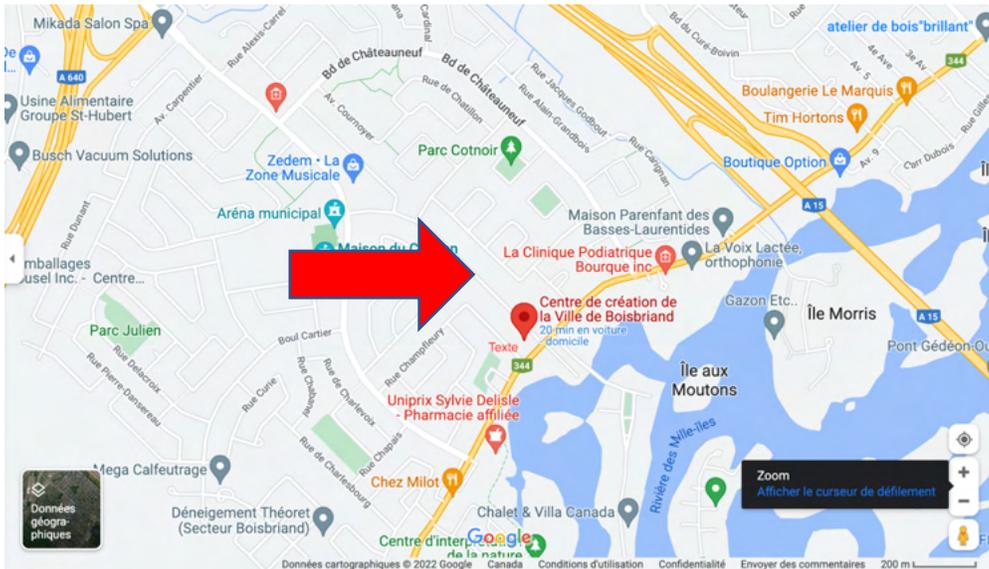


Votre location est officielle? Voici les dernières tâches à effectuer pour que cet événement soit mémorable!

<u>Tâches</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Fait (✓)</u>
Effectuer le premier versement de 25 % et s'assurer de respecter le calendrier des paiements subséquents tel qu'inscrit au contrat.	À la signature du contrat	
Confirmer les besoins logistiques (bar, vestiaire, ameublement, etc.)	Minimalement un mois avant l'événement	
Valider les besoins techniques auprès du directeur technique du CCB.	Minimalement un mois avant l'événement	
Faire parvenir l'horaire final de l'événement. Tout changement à l'horaire doit être signalé aux responsables du service à la clientèle (locations et programmation).	Minimalement un mois avant l'événement	
Effectuer le second versement de 25 % et s'assurer de respecter le calendrier des paiements subséquents tel qu'inscrit au contrat.	Minimalement un mois avant l'événement	
Confirmer tous les éléments de décors présents sur la scène lors de l'événement.	Minimalement trois (3) semaines avant l'événement	
Fournir la liste du personnel de scène engagé par le locataire, s'il y a lieu.	4 jours avant la location	
Effectuer le dernier versement de 50 % du montant total des frais de location et le remettre en main propre au directeur technique.	Le jour même de l'événement	

VOUS RENDRE AU CENTRE DE CRÉATION DE BOISBRIAND

Adresse : 305 chemin de la Grande-Côte, Boisbriand, QC., J7G 1B3



FICHE TECHNIQUE

Centre de Création de Boisbriand

CAPACITÉ DE LA SALLE

173 spectateurs en version italienne standard

Veillez contacter le directeur technique au besoin pour les différentes configurations possibles ainsi que les gauges s'y rattachant.

DÉBARCADÈRE

Côté nord-ouest de l'édifice

Entrée par l'avenue Adrien-Chartrand

(au même niveau que la salle).

Hauteur du quai :

40" (1 m)

Hauteur de la porte :

7' (2 m 12)

Largeur de la porte :

8'-0" (2 m 42)

SCÈNE

Largeur : en mode standard

35' (10 m 60) incluant les coulisses

Profondeur : en mode standard

20' (6 m 06) sans arrière-scène

Coulisses jardin et cour : en mode standard

4' (1 m 21) idem jardin et cour

Le port de chaussures de sécurité approuvées CSA est obligatoire

GRILLES

5 sections mobiles :

Chacune comprenant 4 circuits électriques, 1 connexion réseau et 1 opto-coupleur DMX

2 sections au-dessus de la scène, capacité de charge de 1750kg chacune

24' 3" L x 6' 4" 1/2 Prof. (7 m 36 x 1 m 91)

3 sections au-dessus de la salle, capacité de charge de 2500kg chacune

24' 3" L x 9' 1" 3/4 Prof. (7 m 36 x 2 m 76)

Distance du plancher de la salle aux grilles :

15' (4 m 55)

Distance du plancher de la scène aux grilles :

13' 5" (4 m 1)

Distance entre les grilles :

Variable, voir plan pour les détails

Les perches forment des rectangles :
La salle ne dispose pas de passerelle de service.

4' Large x 3' profond (1 m 21 x 0 m 91)
Le travail en hauteur se fait à l'escabeau

VENTILATION

La salle est munie d'un système de ventilation, chauffage et climatisation automatisé.

LOGE

1 loge au 1^{er} étage pouvant accommoder 7 personnes assises avec miroir et comprenant 4 lavabos et 1 douche et toilettes

La loge est ventilée, chauffée et climatisée.

Aucune loge au niveau de la salle.

Toilette en arrière-scène.

À noter :

Un local adjacent à la salle de spectacle et accessible par le foyer ainsi que par les deux sorties du niveau balcon à l'arrière est disponible sur demande lorsque vacant.

Dimensions de 27'-4" x 21'-3" (8 m 33 x 6 m 48)

ÉCHELLES

1 escabeau pour la scène

8' de haut

1 échelle transformable pour les gradins

Hauteur variable

2 escabeaux

6' haut

1 escabeau

3' haut

HABILLAGE DE SCÈNE

2 Pendrillons droits (velours noir, 20 onces)

12'-11"1/2 H x 17'-6" 3/4 L (3 m 35 x 5 m 93)

2 Pendrillons droits (velours noir, 20 onces)

12'-11"1/2 H x 12'-0" L (3 m 04 x 5 m 94)

2 Pendrillons droits (velours noir, 20 onces)

13'-9"1/2 H x 5'-6"1/2 l (4 m 18 x 1 m 67)

3 frises (velours noir, 20 onces)

2' H x 24'-3" L (0 m 61 m x 7 m 36)

Auto-portants

6x bases en aciers avec tuyaux télescopiques

Veillez prendre note que l'habillage architectural ne peut être déplacé car celui-ci est conçu à cet usage spécifique

N'est pas inclus dans cette liste

ÉQUIPEMENT D'ÉCLAIRAGE

Console

1 console ETC CS40AV

Circuits

Prises A/C réparties sur les grilles d'accrochage 4 circuits/grille

Gradateurs

Aucun gradateur ne fait partie de l'installation

Un panneau de distribution 3 phases de type cam-lock est situé dans le débarcadère 100 ampères

Projecteurs

20 Lekos ETC RGBW 25-50 avec porte-gobo et porte-filtre S4LEDS2THD-0+41530LT

20 Lekos ETC RGBW 15-30 avec porte-gobo et porte-filtre S4LEDS2THD-0+42550LT

40 Fresnels Chauvet 8 pouces DEL blanc chaud avec volet et porte-filtre Ovation F-265WW

Câblage en quantité suffisante

Accessoires

Booms 2 bases en acier avec tuyaux interchangeables (4x 5' et 4x 9')

Supports pour projecteur au sol 6 supports au sol

2 unités de gradateurs portable 4 canaux DP-415R

ÉQUIPEMENT DE SON

Captation audio

1 console de son Allen & Heath SQ6

1 stage box Allen & Heath DX168

3 microphones SHURE SM-57

3 microphones SHURE SM-58

1 récepteur microphone sans fil double Shure ULXD4D

2 émetteurs à main Beta58A ULXD2/B58

1 boîte directe active 1 sortie

1 boîte directe 2 sorties

Restitution en salle

2 enceintes de sonorisation passives directionnelles	Martin Audio XD15
2 enceintes de basses fréquences passives	Martin Audio SX118
1 amplificateur	IK42-Dante
4 enceintes d'appoint amplifiées pour configuration diverses et moniteurs de scène	QSC K12.2
2 enceintes d'appoint amplifiées pour configuration diverses et moniteurs de scène	QSC K8.2
4 supports pour enceinte d'appoint amplifiée	K12.2-Yoke
2 supports pour enceinte d'appoint amplifiée	K8.2-Yoke
6 trépieds pour enceinte d'appoint amplifiée	K&M 21459-Black
1 DSP	QSC Core 110F
1 commutateur 10 ports Gigabit	Cisco SG300-10
1 UPS	Middle Atlantic UPS-S500R

COMMUNICATIONS

Système CLEAR COM MS702

1 station pour communication 1 canal	Clear-Com PK7
3 combos émetteur ceinture et casque d'écoute	Clear-Com SMQ-1

DISTRIBUTION ET MATRIÇAGE VIDÉO

1 matrice de présentation	Extron IN1608 xi
3 récepteurs HDBaseT	Extron DTP HDMI 4K 330 Rx
2 transmetteurs HDBaseT mural	Extron DTP T HWP 4K 331 D
1 transmetteur HDBaseT	Extron DTP T H2D 4K 330

CIRCUITERIE AUDIO-VIDÉO

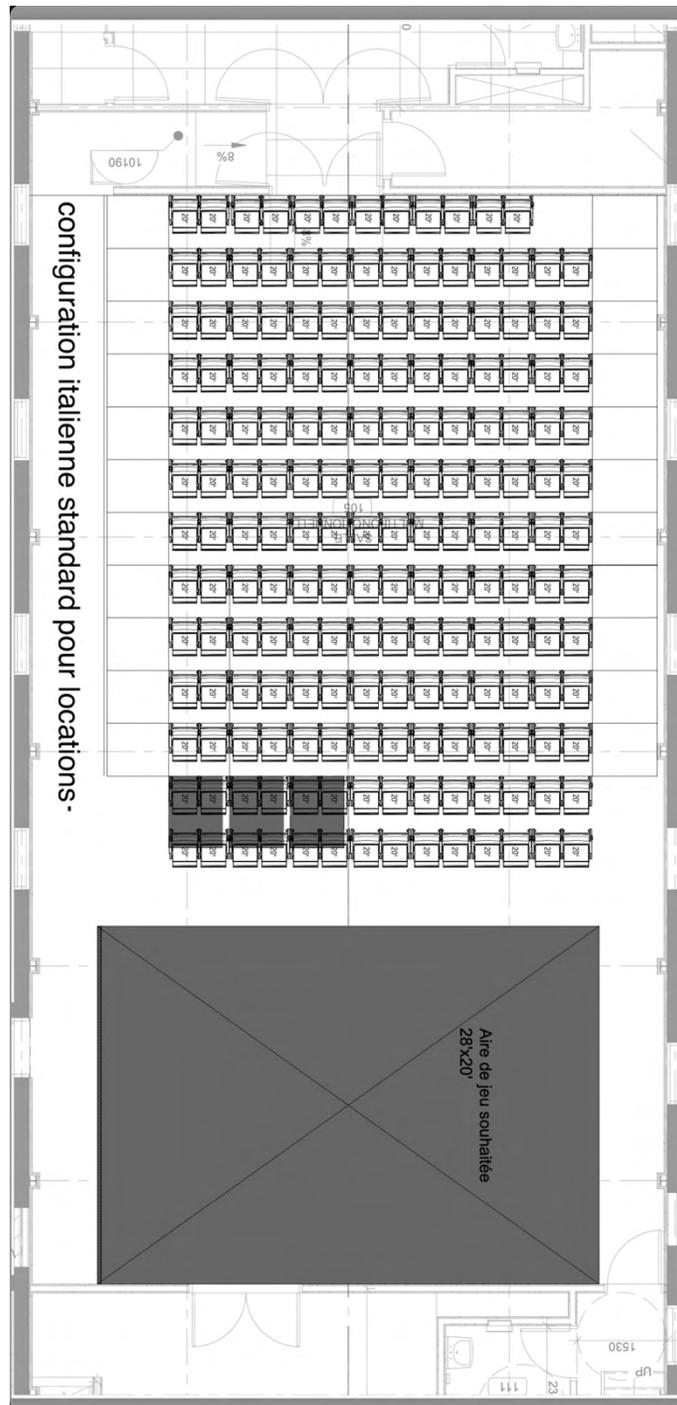
Patchs audio et vidéo à la régie
4 plaques de branchements audio et vidéo au sol
plaques de branchement vidéo aux grilles

DIRECTION TECHNIQUE :

Ghislain Dufour, Directeur technique
Centre de Création de Boisbriand-Le Petit Théâtre du Nord
Téléphone : 450.419.9842
514.971.7390
Courriel : dt@ptdn.ca

CONFIGURATION DE LA SALLE DE SPECTACLE

LOCATION STANDARD (À L'ITALIENNE)



COORDONNÉES

Ghislain Dufour

Directeur technique

450 818-0751

514 971-7390

dt@ptdn.ca

Laurence Bourgeois

Responsable service à la clientèle et communications

450 818-0751

com@ptdn.ca

Mélanie St-Laurent

Gestionnaire du Centre de création Boisbriand et

Directrice générale du Petit Théâtre du Nord

450 419-9842

melanie@ptdn.ca

